

**UNE MAIN LEVÉE POUR LA DEMOCRATIE : UN RAS DE MARÉE POUR LA FRANCE**

Tout au long du mois de mars, notre section **SUD Santé Sociaux** du Samusocial de Paris, a continué avec vivacité, le travail de tissage de liens de luttes sur le territoire, en profitant de la **mobilisation historique** autour de la **réforme des retraites**. Toujours par le biais de notre **Union Locale Solidaires**, en **intersyndicale** et en interpro, avec des syndicats comme la CGT et la FSU par exemple, au niveau du Val de Marne et de communes voisines, nous avons participé à diverses actions. Nous avons notamment déployée en prévision du **7 mars**, avec la CGT et la CFDT, une **banderole** le long du bâtiment du **115**.

Assemblée générale 7 mars au matin

Le 7 mars au matin, en prévision de la manifestation nationale de l'après-midi, contre la réforme des retraites, nous avons participé à une assemblée générale interpro et intersyndicale. La grève reconductible a notamment été décidée et une série d'autres actions à venir pour le mois. Un départ groupé pour le cortège parisien s'est ensuite formé devant la mairie d'Ivry à 12h.

8 mars : journée internationale des droits des femmes

Egalement en intersyndicale, nous faisons partie du petit regroupement d'une trentaine de personnes à la **place Voltaire d'Ivry**, à 12h, pour entendre l'intervention d'une **AESH** qui dénonçait ses conditions de travail et les conditions d'accueil délabrées des enfants handicapés scolarisés.

18 mars : Pas d'enfants sans toit

Une cinquantaine de personnes, syndicats, élu.e.s locales/aux, associations, parents d'élèves et collectifs de familles **115**, se sont réunis pour alerter sur les conditions de vie et d'**hébergement/non-hébergement** par le **115** et le **Samusocial de Paris**, de plusieurs **enfants scolarisés** sur **Ivry**. Ce qui malheureusement est du pain quotidien pour les agent.e.s du Samusocial de Paris, et notamment les **écoutant.e.s du 115-SIAO**, est souvent un **scandale** pour ces organisations et les familles elles-mêmes. Notre section syndicale apporte donc un **éclaircissement** et un **témoignage** auprès de ces différents acteurs locaux, sur le **fonctionnement du 115**, les modalités et critères de réservations hôtelières, en nuitées, pour l'hébergement d'urgence, et en stabilité pour les autres. Nous donnons des billes sans apporter de solution miracle. Tout le monde est extrêmement intéressé de découvrir les **conditions de travail des écoutant.e.s 115** et des agent.e.s du Samusocial de Paris en général.

"Opération Carrefour" à la manifestation du 27 mars

Le lundi 27 mars, nous avons rejoint le cortège de la **manifestation intersyndicale et interprofessionnelle** qui partait à 12h, depuis la **mairie d'Ivry**. Deux heures durant nous avons parcouru la ville, à environ **500 personnes**. Nous nous sommes arrêtés.e.s à hauteur du **Carrefour d'Ivry**, ayant appris par des syndicalistes de l'enseigne, qu'un salarié avait été **mis à pied**. La moitié du cortège est donc entrée dans l'hypermarché pour occuper les lieux une demi-heure durant, en guise de soutien.

Assemblée générale le 28 mars

Egalement, présent.e.s, à l'assemblée générale intersyndicale et interprofessionnelle le 28 mars au matin, avec une bonne **centaine de personnes** venant de plusieurs villes aux alentours (Alfortville, Villejuif notamment), avant le départ pour la manifestation nationale de l'après-midi, contre la réforme des retraites. Lors de cet AG, il a notamment été décidé une **action de barrage du périphérique** à hauteur de la **Porte d'Ivry**, dès **8h le matin**.

Blocage du périphérique le 30 mars et piquet devant l'incinérateur

A **cinquante** personnes nous avons finalement fait un **barrage de la bretelle** d'entrée du périphérique, à **Porte d'Ivry**. Nous n'étions pas assez nombreux pour bloquer carrément le périphérique. Pour cela il faut être au moins 250 personnes. Pendant une demi-heure nous avons donc bloqué, avons distribué des tracts aux automobilistes et même servi du café. La **police du périphérique** est ensuite arrivée au nombre de **cinq**. Nous avons **négocié** pour un **barrage filtrant** en laissant passer quelques véhicules toutes les 10 à 15 minutes. A part quelques **agressions** sans réelle conséquence, de la part d'automobilistes exaspérés.e.s, en générale nous avons été plutôt **soutenu.e.s** par les gens. La police s'est même interposée pour nous **protéger** à plusieurs reprises contre ces automobilistes agressifs.ives.

A 9h nous nous sommes ensuite rendus à l'**incinérateur** pour soutenir les éboueurs, juste en face des **nouveaux locaux du Samusocial de Paris**, et faire un barrage filtrant.

INSTANCES**Boycott du CSA et de la FSSCT**

Comme vous l'avez sans doute pu lire par mails envoyés via les syndicats et la direction du Samusocial de Paris, les instances **FSSCT** (Formation Spécialisée Santé Conditions de Travail) et **CSA** (Conseil Social d'Administration), initialement prévues en **mars**, ne se sont pas tenues. En effet, les syndicats avons **boycotté** ces instances pour dénoncer des **modalités iniques** de la part de la direction, dans l'organisation de ces instances et notamment la façon de filtrer les points que nous souhaitons intégrer à l'**ordre du jour**. Aussi le manque de conditions pour préparer correctement ces instances et la **logique** purement **gestionnaire** et **élitiste** qui s'installe de plus en plus.

Nouvelles grilles de salaires : toujours pas d'accord

Nous refusons de voter pour des nouvelles grilles de salaire qui ne garantissent plus l'**ancienneté diplôme** notamment. Mais surtout, nous dénonçons la plus totale **opacité** dans les critères de constitution de ces nouvelles grilles de salaire de la part de la direction, et une **obstruction** de l'information. Les modèles de grilles de salaire ne sont pas co-construits et nous sont imposés sans que nous y ayons participé. De plus, nous considérons que les différents groupes de travail censés préparer ces grilles, manquent terriblement de **cohérence** et de **méthode**. Les conditions d'**intelligibilité** de la thématique n'existent pas. **SUD Santé Sociaux** est un syndicat qui par



principe, refuse la **co-gestion** avec le patronat. Nous ne souhaitons pas demain, que la direction se couvre, devant le mécontentement des salarié.e.s, en disant que les nouvelles grilles ont été **acceptées par les syndicats**, du moins, pas le nôtre, en l'état actuel des choses. Rappelons, que **SUD Santé Sociaux** avait demandé une **augmentation immédiate de 400 euros net** pour toutes, afin de rattraper la perte de **pouvoir d'achat**. La direction a refusé au prétexte que cela revenait trop cher, à hauteur de **5 millions d'euros**.

SEMAINE BLANCHE : un acquis menacé

Depuis plusieurs mois, le **personnel soignant** se rapproche de nous, **scandalisé** par ce qui est en train de se passer, dans les **LHSS** et les **LAM**. Habituellement, au Samusocial de Paris, il existe ce qui s'appelle la « **semaine blanche** ». C'est une modalité d'organisation des plannings avec des cycles de 3, 4 ou 5 jours de **12 heures**. Ce qui implique que sur environ un mois, avec cette organisation du temps de travail, le personnel se retrouve avec **6 jours de repos successifs**, régulièrement. C'est ce qu'on appelle la semaine blanche. Or, cette organisation des plannings semble **disparaître discrètement**, sans que cela ne soit annoncé formellement, d'après les témoignages. La perte de cette semaine blanche implique des **changements importants dans la vie** des salarié.e.s, dans leur organisation de vie privée. Une telle réorganisation du temps de travail doit passer en instance, en **CSA** et/ou **FSSCT**. Car il en va aussi de la **santé** des salarié.e.s. Sauf que la direction ne l'entend pas de cette oreille. Elle considère que cette question ne doit pas être traitée en **instance**. Nous avons demandé à ce que ce point soit traité lors de la **FSSCT**, prévue initialement en **mars** et qui a été convoquée pour **avril**, suite à notre **boycott**. Mais ce point n'a pas été retenu dans l'**ordre du jour**.

Nous avons enquêté, à droite, à gauche, pour essayer de comprendre ce qui se passait, en consultant des salarié.e.s, des responsables et la direction. Nous avons eu plusieurs **versions**, parfois **contradictoires**.

Première version, venant de la direction, la perte de la semaine blanche serait une conséquence du **nouvel accord ARTT** signé en **novembre 2022** par 2 des 3 syndicats du Samusocial de Paris. **SUD Santé Sociaux**, a pour sa part, refusé de signer. Sauf qu'en réalité, cette perte de la semaine blanche n'était pas incluse telle quelle dans ce nouvel ARTT. Les **syndicats signataires** dénoncent donc une **manipulation** des salarié.e.s par la direction, pour se **dédouaner** de cette réorganisation des plannings, sur le dos des syndicats signataires, en en faisant des **boucs émissaires** du mécontentement de ce changement.

Par d'autres voix, il nous a été expliqué que ce serait une question de **légalité**. Cette organisation des plannings avec des semaines blanches de 6 jours consécutifs, voire 7 ou 8, n'est possible que par ce qu'il y a des **cycles de 5 jours de 12h**. Et, en effet, si l'on calcule 12h x 5, on dépasse la limite légale de travail hebdomadaire de **48h**. La perte de la semaine blanche, ce serait donc une façon de remédier à ce problème d'illégalité. Néanmoins, tout comme il y a eu **dérogation** pour pouvoir travailler en journées de 12h, au Samusocial de Paris, rien n'empêche à ce qu'il y ait aussi une dérogation pour que ce cas de figure de 5 jours travaillés de 12h puisse être maintenu. Là, il s'agirait d'une volonté politique.

Autre version, la perte de la semaine blanche serait un choix des cadres de services, obligé.e.s de faire ce sacrifice pour pouvoir faire tenir l'introduction dans un LHSS, un **nouvel ETP** (équivalent temps plein), pour venir rééquilibrer une situation de **sous-effectif** qui met en souffrance les salarié.e.s. Cet ETP aurait été pioché du côté de l'autre service **LAM**.

On se balade donc entre plusieurs versions, en essayant de les rendre compatibles entre elles même si elles paraissent contradictoires. Dans tous les cas, les salarié.e.s ne comprennent pas, et la seule chose qu'ils voient, c'est qu'ils **perdent un acquis**, avec des **conséquences lourdes**. De plus, cette nouvelle organisation, impliquerait que la/le salarié.e vienne travailler juste une journée, en pleine semaine de repos. Les salarié.e.s ne comprennent pas. Et sont scandalisé.e.s surtout par la manière entimé et unilatérale avec laquelle c'est imposée sans

en parler aux syndicats, de manière formelle.

Enfin, la direction nous a tout de même dit que la semaine blanche n'était pas perdue. Mais en réalité, ce qu'elle entendait par semaine blanche dans ce nouveau cas de figure, ce n'était plus 6 ou 7 jours de repos successifs, mais des semaines blanches de 4 jours. Les salarié.e.s y ont tout de suite vu une entourloupe.

Différentes réunions ont été faites par la hiérarchie pour essayer d'expliquer et de calmer le jeu. Des choses ont été promises, mais ces promesses n'auraient pas été tenues.

Nous rappelons qu'il y a déjà eu une **intersyndicale** pour exiger le maintien de cette **semaine blanche à 7 jours** minimum. Ce n'est donc pas quelque chose de nouveau que nous sortons du chapeau comme par magie.

SANTÉ

Le Samusocial de Paris, mauvais élève de l'intégration des travailleuses.eurs en situation de handicap

En octobre 2020, sortait notre bulletin mensuel *SudInfo* n°28, pour le mois de septembre. L'intitulé en première page était : **Illes/elles dérangent au Samusocial de Paris, car illes/elles sont différent(e)s**. Il s'agissait alors de dénoncer une situation **inacceptable** au sein du Samusocial de Paris, que vivaient les travailleuses.eurs reconnu.e.s en situation de **handicap** au travail. Force est de constater, que deux ans et demi plus tard, la situation n'a pas beaucoup évoluée. Pour éviter une redite, vu que la situation n'a pas beaucoup changé, malgré les engagements de la direction, nous vous invitons donc à relire cet article du bulletin **n°28 de septembre 2020 (cliquer)**.

Par ailleurs, nous avons demandé à nouveau, pour la troisième fois, à ce qu'un point sur la situation de ces travailleuses.eurs soit intégré à l'**ordre du jour** du nouveau **CHSCT**, le **FSSCT**. Mais la direction a de nouveau **refusé**. Nous souhaitons savoir dans quelle mesure le Samusocial de Paris respecte l'**obligation d'embauche de 6%** de personnel en situation de handicap au travail, si elle reçoit des **subventions** et si ce n'est pas le cas, est-ce qu'il paie des **amendes** comme le prévoit la loi. Par l'intermédiaire du secrétariat du FSSCT, composé de représentant.e.s du personnel d'autres syndicats, il nous a été néanmoins communiqué, que ces informations que nous avons demandées, figureraient dans le prochain **bilan social**... que nous attendons depuis un certain temps.

VIOLENCES POLICIÈRES

« Nous sommes le peloton d'exécution »

Plusieurs de nos camarades au niveau parisien et Ile de France, tout comme chez d'autres syndicats, ont été **victimes d'exactions de la part des forces de l'ordre**. Pas mal de **gardes à vue** aussi, notamment autour des actions contre la **nouvelle loi immigration de Darmanin**, qui est dénoncée par des organismes comme la **CIMADE**, la **FTDA** ou encore le **Défenseur des droits**. Nous-mêmes à la section **SUD Santé Sociaux**, parmi celles et ceux qui ont participé aux mobilisations, nous avons eu des témoignages troublants, concernant les forces de l'ordre. Lors de la manifestation du **7 mars**, vers **15h30**, **rue du Val de Grâce**, un de nos militants cherchant à rejoindre le cortège, se retrouve, par surprise, devant une **centaine de policiers**, de la **Brav-M** et d'autres non motorisés. La rue était silencieuse. Les forces de l'ordre immobiles, comme en **embuscade**. Notre militant, à un moment donné, obligé de s'écarter pour laisser passer le deuxième groupe de policiers non motorisés, s'entend dire, sur un ton humoristique de la part des forces de l'ordre **« Nous sommes le peloton d'exécution »**. Le mois de mars ne faisait que commencer et cela ne présageait rien de bon quand nous savons désormais ce qui s'est passé notamment le **23 mars** aux **bassines à Sainte Soline**. La **justice** et le **Conseil de l'Europe** ont dû rappeler à l'ordre l'Etat français sur la **disproportion de l'usage de la violence** envers les manifestant.e.s. Nous avons des camarades éborgné.e.s, risquant d'être amputé.e.s, dans le coma. **C'est inacceptable** ! Les **armes de guerre** doivent être prosrites pour le maintien de l'ordre ! Nous vous invitons à signer la pétition pour la **dissolution de la Brav-M notamment (ici)** !

